

CASAS

Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg
Association de droit local à but non lucratif pour la défense du droit d'asile depuis 1983
2 rue Brûlée - 67000 Strasbourg

Appel urgent

avril 2023

Chers amis,

Lors de l'Assemblée Générale du 12 mai prochain, nous rendrons compte de nos actions 2022, mais aussi de notre situation financière devenue très préoccupante ces trois dernières années. Notre équilibre financier en 2020 et 2021 n'a été atteint que grâce à deux legs importants mais exceptionnels. Pourtant il faut concrétiser et développer nos actions dans tous les domaines pour les demandeurs d'asile non hébergés par l'Etat : cours de français, soutien individuel, passages de relais au moment du départ de certains animateurs, accueil de nouveaux bénévoles ou stagiaires dans l'équipe, organisation des très attendues sorties culturelles et rencontres conviviales, lancement de nouvelles initiatives... Le nombre de demandes d'accompagnement juridique et de sollicitations en permanence a augmenté fortement depuis début mars, nous suivons ce rythme soutenu sans faillir.

Nous sommes plus motivés que jamais pour continuer de défendre au mieux le droit d'asile et les droits des personnes concernées. Nous savons pouvoir compter sur chacun, sur l'esprit de solidarité et de débrouille de l'équipe, et voyons constamment arriver de nouvelles propositions d'aide bénévole: interprètes, accueillants, animateurs, accompagnants juridiques et sociaux...

Parallèlement, nous nous investissons dans le projet d'hébergement citoyen initié fin 2022, le dernier numéro de Voix de Traverses vous en conte l'avancée.

Un autre combat indispensable nous occupe et nous préoccupe, autour des enjeux de la nouvelle loi immigration. Au dos de cet appel, vous trouverez le texte de la motion qui sera présentée au vote de l'Assemblée Générale statutaire, et qui traduit nos inquiétudes fortes devant les mesures annoncées. A l'issue de notre Assemblée Générale, deux avocats spécialisés apporteront leur éclairage sur les contenus annoncés et les enjeux de cette loi à venir pour les personnes que nous recevons. Notre expérience nous a appris que chaque nouvelle loi provoque une adaptation importante des associations qui accompagnent les demandeurs d'asile. Nous nous y préparons.

Oui, ces premiers mois sont tout à la fois riches, foisonnants d'idées et difficiles. La force de CASAS réside dans ses bénévoles, toujours aussi nombreux et impliqués. Leur travail est rendu possible grâce à l'énorme travail de formation, de coordination et d'accompagnement effectué à leur égard par les salariés, dont l'engagement ne faiblit pas.

Il nous faut continuer de tout mener de front, et trouver les moyens financiers de le faire. Malgré les efforts déployés en limitant nos dépenses courantes, notre situation financière se détériore gravement en 2022, et nous accusons un déficit qui met en péril l'existence de notre association. Votre soutien est littéralement vital pour CASAS, sans lui nous ne pourrions continuer à aider les demandeurs d'asile les plus fragiles.

Avec nos sincères remerciements pour l'appui qu'il vous sera possible de nous accorder,

Anne Marquis, Présidente